



Procès-verbal No 14 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Jeudi 31 octobre 2013 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2013
- 3) Communications du Bureau
- 4) Communications de la Municipalité
- 5) Arrêté d'imposition (préavis no 35)
Rapport de la Commission de Gestion – discussions – votation
- 6) Propositions individuelles et divers
- 7) Visite de la chaufferie et de ses installations suivie d'une collation offerte par CAD Givrins SA qui clôturera la soirée



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<p>1) Appel</p> <p>- 35 présents</p> <p>- 8 excusés :</p> <p style="padding-left: 40px;">M. S. Adams Mme C. Blaser M. F. Di Pierro M. P. Dillenbourg M. R. Watts M. B. Baumgartner M. T. Salathé M. D. Prélaz</p> <p>- 1 non-excuse : M. P.-A. Hauser</p> <p>M. J.-M. Leber a prévenu le bureau qu'il arriverait avec un peu de retard.</p>
P. Möhl	<p>2) Approbation du procès-verbal de la séance du 18 septembre 2013</p> <p>Les corrections suivantes sont demandées :</p> <p>Page 2, sous chiffre 2b : « Monsieur Florent Mühlmann est assermenté » corriger le nom de famille « Mühleman ».</p> <p>Page 2, sous 3) Communications du bureau, 3^{ème} paragraphe : « Félicite M. Yves Pradervand suite é la naissance de son fils Eliot » corriger la phrase et mettre « à ».</p> <p>Page 5, 1^{ère} intervention de A. Blumenstein : « Oui, à l'extérieur de la route » remplacer par « Aucun ouvrage supplémentaire n'est prévu ».</p> <p>Page 5, 9^{ème} paragraphe, sous N. Vez-Raymond : « Ce qui correspond à 42 ans d'entretien » remplacer par « Le montant du crédit demandé correspond à 42 ans d'entretien ».</p> <p>Page 6, sous 8) Propositions Individuelles, 1^{ère} intervention de N. Vez-Raymond : « S'étonne de cette annonce tardive et aimerait savoir si la Municipalité avait effectivement reçu des demandes pour pouvoir accueillir plus de 20 élèves à Givrins ? » supprimer cette phrase.</p> <p>Il n'y a pas d'autres demandes de correction et le P.V. est accepté par :</p> <p>Oui : 34 Non : 0 Abstention : 0</p> <p>M. J.-M. Leber est arrivé après le vote du P.V.</p> <p>Le nombre de conseillers présents passe à 36.</p>
P. Möhl	<p>3) Communications du Bureau</p> <p>Le Conseil Régional organise sa traditionnelle soirée du Prix Artistique 2013 le jeudi 07 novembre à l'Usine à Gaz à Nyon. Les personnes intéressées à y assister</p>



peuvent consulter les papillons reçus après le séance sur le bureau ou s'informer directement sur le site internet du Conseil Régional.

4) Communications de la Municipalité

R. Jaunin

Le sentier qui se trouve à droite du Stand de Tir a été définitivement fermé à la circulation des vélos et des chevaux.

La vente des sapins de Noël de la Commune aura lieu le samedi 14 décembre 2013.

La Municipalité et quelques sociétés locales organisent le dimanche 1^{er} décembre 2013 dès 16h30 au centre du village la première illumination officielle du sapin de Noël communal. Un cortège avec les enfants sera organisé et cette manifestation sera animée par le Chœur d'Hommes de Givrins.

E. Meier

Les documents signés du Pedecom et du PPA Es Sales vont être envoyés au Canton afin d'être validés par le Service de l'Etat ainsi que le Conseil de l'Etat.

Ph. Zuberbühler

Au début de la présente législature, un crédit a été voté pour une participation aux Résidences « Plein Sud » à Begnins et donne ainsi l'assurance à la Commune de Givrins de disposer d'un appartement qui devrait vraisemblablement être prêt début 2014. Fait une présentation visuelle.

Informe que le PIR (Programme d'Investissement Régional) a finalement été refusé à cause du dernier vote négatif simultané de 5 Communes.

5) Arrêté d'imposition (préavis no 35)

Ph. Zuberbühler

Fait une présentation visuelle et lit les conclusions du préavis.

C. Nardone

Lit le rapport défavorable de la Commission de Gestion.

Propose l'amendement suivant :

- 1) baisser le taux d'imposition communal de 64 à 61 points pour l'année 2014 et, en conséquence, de
- 2) rejeter l'arrêté communal d'imposition tel que proposé par la Municipalité dans le cadre du Préavis no 35/2013,
- 3) exiger la modification de l'arrêté communal, susmentionné, afin de refléter la baisse du taux d'imposition mentionnée sous chiffre 1,
- 4) autoriser la Municipalité à soumettre l'arrêté communal modifié conformément au chiffre 3, ci-dessus, au Conseil d'Etat pour approbation.

Ph. Zuberbühler

Ajoute des précisions au mode de financement de la facture sociale, de la péréquation et de la réforme policière. Pour 2014, le total de ces trois charges à 0,64 ct s'élève à CHF 2'511'525.-. Ce montant représente 41 points d'impôts et il reste 23 points pour le ménage communal. Avec une augmentation à 3 points, 26 points resteraient alors pour le ménage communal et augmenterait les capacités de financement pour la commune de 13%. Pour le contribuable, une augmentation de 3 points, correspond à 1,35% d'augmentation d'impôts.



H. Lequint	L'introduction de la nouvelle taxe au sac devrait avoir une influence sur les impôts. Propose de maintenir le taux actuel avant de parler d'augmentation.
Ph. Zuberbühler	Dans un souci d'équité sociale, Givrins a choisi d'appliquer une taxe poubelle le plus bas possible, à CHF 60.-. A la fin de l'année 2014, un calcul sera fait et définira une augmentation ou une baisse de cette taxe.
M. Stark	Ne trouve pas correct de punir le peuple en augmentant les impôts suite au refus des citoyens de vendre des terrains en DDS. Pense que la Municipalité pourrait réduire certaines dépenses.
C. Nardone	Le taux d'impôts communal est mis au vote chaque année. Dans le cas d'une commune, les impôts sont très fluctuants. Le problème de la péréquation pèse aussi lourd dans la balance car une estimation est faite sans savoir si cela sera le montant final, ou pas.
Ph. Zuberbühler	Le taux d'imposition des communes voisines plus grandes telles que Genolier ou Trélex est très bas. Ces villages possèdent des infrastructures et des contribuables qui rapportent, comme par exemple la Clinique de Genolier. Le déficit final 2014 pour Givrins est de CHF 514'632.-.
N. Vez-Raymond	Dans le rapport de la Commission de Gestion, il est mentionné que le taux moyen des communes du district de Nyon est d'environ 62%. Givrins se situe donc déjà au-dessus de cette moyenne avant l'augmentation proposée par la Municipalité. N'a pas connaissance d'une augmentation d'impôts dans les autres communes pour 2014.
F.-H. Bovet	N'accepte pas l'annonce orale du résultat du déficit final par le Syndic sans documents écrits pour les conseillers. La commune doit avoir l'honnêteté de réviser l'échéancier de ses investissements si elle n'a pas les moyens de faire les choses. Félicite la Commission de Gestion pour son travail détaillé dans ce dossier.
P. Möhl	Donne l'explication du déroulement de la votation avec un amendement au Préavis et on passe au vote à main levée : 1) de l'amendement, qui est : « de baisser le taux d'impôts de 64 à 61 points » Oui : 19 Non : 15 Abstention : 1 L'amendement proposé par la Commission de Gestion est accepté. 2) du Préavis amendé avec un taux d'imposition à 61 points Oui : 19 Non : 16 Abstention : 0 Le préavis amendé est accepté.
6) Propositions individuelles et divers	
R. Fahrni	Demande si des papillons informatifs vont être distribués aux habitants afin de savoir comment trier les déchets suite à l'acceptation de la taxe au sac ?
M.-O. Lequint	Oui, c'est en cours d'élaboration.
G. Pradervand	Demande si le camion-poubelle peut faire un arrêt à la Route de Trélex ?



M.-O. Lequint	Actuellement le camion-poubelle descend par la Rue des Marettes et remonte par la Rue de la Gare, mais la proposition va être étudiée.
J.-M. Leber	La Commune va-t-elle réparer les éclairages passablement défectueux sur le petit chemin en-dessus de l'Ecole des Grands-Records ? Les voies sont publiques et la responsabilité de la Commune est entière en cas d'accidents.
A. Blumenstein	Va s'en occuper.
R. Derbigny	Parle du même sujet et demande l'élagage de la haie aux emplacements des luminaires ?
A. Blumenstein	En prend note.
H. Lequint	Demande à ce que le marquage des places de parc publiques prévues à la Place des Cèdres soit exécuté au plus vite afin d'éviter les voitures mal garées qui empêche la circulation entre autres des piétons.
A. Blumenstein	Envisage d'avoir conjointement au projet du 30 km/h et les totems qui indiqueraient l'entrée du village, une 2 ^{ème} information telle que « parcage hors des cases interdit ». De cette manière, les ASP (Agents de Sécurité Publique) pourraient agir, car actuellement, on ne peut rien faire légalement.
H. Lequint	Un panneau avec une durée du parcage pourrait être posé. Actuellement des voitures sont même garées devant l'hydrante et sans plaques.
Ph. Zuberbühler	Une demande a déjà été faite aux Agents de Sécurité de sévir et de mettre des amendes.
M. Verzelloni	Constate régulièrement que des sacs poubelles sont déposés déjà le dimanche soir à l'endroit de ramassage en bas de la route de la Bellangère. Demande si les Agents de Sécurité ne pourraient pas faire le guet pour attraper les personnes responsables ?
Ph. Zuberbühler	Les Agents en ont déjà été informés. La délation étant permise, des personnes ont déjà été amendées.
N. Gremlich	Le toit de l'abri à l'arrêt de bus va-t-il être remplacé suite aux dégâts causés par la grêle du mois de juin dernier ?
R. Zahno	Oui, c'est en cours.

7) Visite de la chaufferie et de ses installations suivie d'une collation offerte par CAD Givrins SA qui clôturera la soirée

Ph. Zuberbühler	Invite les conseillers à le suivre pour la visite organisée de la chaufferie et de ses installations.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole demandée. Lève la séance à 21h32.



Prochaine séance : mercredi le 11 décembre 2013 à 20h15

La Présidente

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'P. Möhl'.

P. Möhl



La secrétaire

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'N. Gremlich'.

N. Gremlich